

Strasbourg, 31 mars 2009, Journée d'étude ADBGV
Un nouveau modèle de médiathèques ?

Allons nous assister à l'émergence, dans les années qui viennent, d'un ou de plusieurs modèles nouveaux de médiathèques ? Est-ce une évolution insensible et conjoncturelle ? Est-ce le projet, l'objectif, partagé ou non entre élus et professionnels ?

La présence d'élus, en charge des questions culturelles, à cette table ronde, est l'occasion de poser cette question, en partant de leur point de vue – point de vue trop souvent exprimé par le prisme (déformant ?) des professionnels. Comment ces élus, en charge de la culture mais aussi co-responsables de l'ensemble des affaires d'une collectivité, voient-ils ces évolutions ? Ou bien qu'attendent-ils de ces équipements dans les prochaines années ?

A titre d'exemple, une médiathèque doit-elle :

- . être sur la cité l'image de la modernité – en terme de geste architectural, de nouvelles technologies
- . assurer par la fréquentation attendue une source de chalandise, une possibilité de re vitaliser un centre ville ou un quartier en perte de vitesse
- . être le point d'appui d'une rénovation urbaine, d'une re structuration du plan de circulation, l'occasion ou le prétexte de la création d'un nouveau centre de vie
- . être le lieu de « lien social » en offrant des espaces, des services, certains dans des domaines sociaux (orientation professionnelle, accueil de primo-arrivants, assistance administrative...)
- . être un lieu de « citoyenneté » permettant de revitaliser la vie publique, par des rencontres, expositions et débats sur des thèmes lié à la vie de la cité (transports urbains, écologie au quotidien, éducation...)
- . être un lieu « d'animation culturelle » permettant d'envoyer à ses concitoyen l'image d'une cité pleine de vie et d'événements
- . être un lieu de « démonstration » de certaines volontés politiques, dans des domaines « porteurs » : par exemple l'écologie avec des démarches HQE
- . être un lieu d'expérimentation, en chargeant les professionnels de la lecture publique de certaines actions en direction de publics particuliers : les adolescents, les jeunes en difficultés, les personnes âgées, les émigrés récents
- . ou, très éventuellement, être un lieu de diffusion, sous une forme critique, d'informations, de savoirs, de culture, avec des partis-pris, des choix énoncés ?
- .

Jean-Paul ODDOS